

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.715-2 et suivants,  
Vu le décret n°94-800 du 14 septembre 1994 portant création de l'UTT,  
Vu les statuts, en vigueur de l'établissement.

### **Acte administratif n°2019/08**

Le Conseil d'Administration réuni le jeudi 14 mars 2019

**Objet de la délibération : Tarifs Forum Entreprises 2019**

Le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, les tarifs du forum entreprise UTT pour l'année 2019.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres : 23

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du Conseil d'Administration de l'UTT,



Ronan STEPHAN